

dollars américains. Cette fonction était d'une importance exceptionnelle avant l'entrée en guerre des Etats-Unis. Des milliers de tonnes de pulpe et de papier expédiées au delà de la frontière du sud sont échangées contre des avions, des canons et des tanks d'entraînement et contre d'autre matériel de guerre qu'il est impossible de fabriquer ici à ce moment-là.

Une contribution spéciale à l'effort de guerre se révèle dans l'adoption par l'industrie de la pulpe et du papier d'un programme pour fabriquer des "morceaux et pièces" dans ses vastes ateliers d'usinage bien outillés; la liste variée des produits fabriqués comprend des pièces pour navires marchands et navires de guerre, pour avions et montures de canon, ainsi que des gabarits et autres dispositifs spéciaux. Pendant la première année, les fournitures produites sont évaluées à plus de \$1,250,000, et la production subséquente est beaucoup plus considérable.

Au début de 1942 il n'est pas très certain que la production puisse se maintenir au niveau de l'année précédente, et pendant ce temps-là l'écoulement vers les Etats-Unis est plus grand que jamais auparavant. La production et la distribution du bois à pulpe sont en conséquence placées sous la direction du Contrôleur du bois et toutes les exportations non destinées à des pays de l'Empire deviennent sujettes à permis. Des arrangements sont toutefois pris afin que les moulins américains, qui dépendent normalement du bois canadien, puissent recevoir assez de bois à pulpe pour répondre aux exigences ordinaires. Au cours de l'année, tout commerce de pulpe de bois et de papier est placé sous le contrôle d'administrateurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le premier administrateur du papier à journal est nommé en décembre 1941.

Les fabriques de papier à journal consomment une très grande quantité d'énergie et le Canada se distingue parmi les nations comme producteur d'énergie hydro-électrique. Cependant, durant la dernière partie de 1942, les besoins des industries de munitions et d'autres produits directs de guerre deviennent si grands qu'il faut placer des restrictions sur la quantité de courant accessible aux fabriques de papier à journal en certaines régions de l'Ontario et du Québec. Il en résulte inévitablement une diminution du volume de papier à journal fabriqué.

Pour faire face à cette situation, des plans d'une portée continentale sont dressés dans le but de réduire les opérations de l'industrie du papier à journal. Au Canada est établi un système en commun permettant aux fabriques forcées par le manque d'énergie électrique de discontinuer les affaires, d'obtenir des compensations à même un fonds dû aux contributions de fabriques en état de maintenir ou d'augmenter leur rendement. Ce fonds relève de la Corporation de la stabilisation des prix des denrées de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Au commencement de 1943, un système de contingentement s'appliquant à 25 fabriques entre en vigueur. Néanmoins, le cours réduit des opérations de l'industrie dans son ensemble place les manufacturiers canadiens dans une situation très difficile, parce que le prix reconnu du papier à journal (\$50 la tonne à New York) n'a subi aucune hausse depuis 1938, bien que dans l'intervalle le coût des opérations ait monté d'une façon constante. Une hausse de \$4 la tonne, permise en février, entre en vigueur le 1er mars 1943.